



PLAN DE PAYSAGE LUBERON-LURE

ÉLUS ET ACTEURS MOBILISÉS

Pourquoi une approche par le paysage ?

Les nombreux projets développés sur le territoire et nos actions ont tous un impact sur le paysage (le choix des cultures, l'implantation des bâtis, la gestion des forêts...).

Mais ces projets et actions sont bien souvent gérés de façon individuelle sans vision transversale. Leur juxtaposition peut engendrer des impacts négatifs sur le territoire et des dysfonctionnements.

Par le paysage, nous pouvons coordonner ces projets de territoire et actions afin d'en obtenir une vision d'ensemble.

Le paysage est en effet un élément central du cadre de vie et un facteur d'attractivité du territoire.



Encore une étude ?

Les études existantes déjà réalisées par les collectivités locales seront mobilisées pour alimenter le diagnostic (diagnostic et enjeux identifiés dans les atlas paysagers départementaux par exemple).

Mais le plan de paysage n'est pas une simple étude paysagère, **il s'agit d'un outil opérationnel qui met en valeur le territoire.**

Cet outil est non contraignant et concret puisqu'il vise la réalisation d'actions sur le territoire. Il constitue une approche qualitative des documents d'urbanisme existants (ex : sous la forme d'un guide d'intégration du paysage dans les documents d'urbanisme SCOT, PLU...).



Sur quel territoire ?

Le plan de paysage Luberon-Lure concerne l'ensemble du territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et il est décliné sur chaque territoire de communauté de communes et d'agglomération. Les élus et techniciens de ces EPCI sont les interlocuteurs privilégiés afin de diffuser le projet à l'échelle du territoire local, d'alimenter les échanges et valider les choix.

Des temps d'échange sont également prévus avec les élus et techniciens des communes.

Quelles étapes ?

Au premier semestre 2018, des ateliers ouverts aux élus et techniciens des EPCI et communes, acteurs socio-économiques et habitants sont organisés sur chaque territoire d'EPCI. Cette mobilisation élargie permet d'alimenter le diagnostic paysager et d'identifier les envies d'évolution du territoire.

Ensuite, des ateliers plus restreints à destination des élus, techniciens et acteurs socio-économiques permettent de valider les objectifs et de faire remonter des solutions et pistes de projets réalistes.

Enfin, les élus des EPCI valident le programme d'actions fin 2019.



Pourquoi mobiliser les habitants ?

Nous sommes tous acteurs du paysage, nous avons tous une perception personnelle du paysage, nous sommes tous dépositaires de savoirs locaux...

À ce titre, et en tant qu'usager du paysage comme cadre de vie, mobiliser les habitants autour d'un projet de territoire permet d'alimenter le diagnostic sur les besoins réels et locaux.

Cette dynamique collective permet également de conforter la valeur des projets de territoire qui seront dégagés. Ce brassage permettra de dégager une vision transversale sur le territoire et permettra d'aboutir à un consensus sur un projet collectif partagé.

PLAN DE PAYSAGE LUBERON-LURE



Maison du Parc
60, place Jean-Jaurès
84400 Apt
www.parcduluberon.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

